LA GAZETTE DU CONTRIBUABLE ASNIÉROIS

Mercredi 5 mars 2008

Des omissions qui en disent long !

Vous avez tous reçu le luxueux tract bleu du candidat Aeschlimann intitulé « Asnières au tableau d'honneur de Capital »...

Réaction immédiate de Capital.fr

> « Manuel Aeschlimann a reproduit [...] les conclusions de l'enquête qui l'arrangeaient, passant sous silence celles qui ne donnaient pas une image flatteuse de sa gestion [...] **Les experts qui ont conseillé Capital ont décerné à la gestion d'Asnières un feu rouge**, ce que ne signalent pas les tracts de Manuel Aeschlimann ».[1]

Réponse du directeur de cabinet du maire au journaliste du site Rue89

> « On n'a pas repris toute l'enquête, c'est vrai, euh... pfff... On ne reprend pas toutes les pages, uniquement celles qui nous sont favorables ! »[2]

Ainsi, après avoir :

- **Brûlé** 3,5 millions d'euros en frais de justice
- **Doublé** la dette de la ville (200 millions d'euros)
- **Refusé** la publication de l'audit accablant de la CRC[3]
- **Englouti** 5 millions d'euros en propagande municipale
- **Dilapidé** 850.000 euros pour un parking qu'on attend toujours
- **Battu** le Record de France de l'augmentation de l'impôt foncier

Le candidat Aeschlimann en est réduit à biaiser l'information économique

[1] Publié le 28 février 2008. [2] Publié le 28 février 2008. [3] Chambre Régionale des Comptes.

ADECA : Association de Défense des Contribuables Asniérois – créée le 14 mars 2002

n° d'enregistrement en préfecture : 02/25833

À Asnières, c'est le contribuable qui trinque... Pourquoi ?

Saviez-vous que pour toute ville :

- ☞ Un habitant coûte plus qu'il ne rapporte en impôts locaux
- ☞ Une entreprise rapporte plus en taxe professionnelle qu'elle ne coûte

Pour gérer ses finances sainement, une ville a besoin d'attirer suffisamment d'entreprises sur son territoire

Mais qu'a fait Manuel Aeschlimann durant son mandat ?

Il a favorisé la construction de logements au détriment de celle de bureaux !

- ☞ Préférant augmenter le nombre d'habitants : le nombre d'électeurs inscrits a augmenté de 44% entre 2001 et 2007
- ☞ Laissant stagner le nombre d'entreprises : sur les 150 premières sociétés du 92, 1 seule se trouve à Asnières contre 9 à Clichy[1]

Les conséquences ne profitent certainement pas au contribuabe asniérois !

- ☞ Recettes de la taxe professionnelle les plus faibles des grandes villes du 92 : 193€/habitant en 2006 contre 514 pour Clichy et 380 pour la moyenne des villes comparables
- ☞ Asnières détient le Record de France de l'augmentation de l'impôt foncier entre 2001 et 2006 : +18,25% [2]
- ☞ Doublement de la dette (200 millions d'euros)
- ☞ Dépense en équipements (écoles, crèches...) deux fois moindre que celle des communes comparables

À qui profite cette politique anti-entreprises ?

[1] *L'Entreprise* de novembre 2005.

[2] *Le Figaro* du 4 décembre 2007.

Asnières bling-bling !

D'après le site de l'Assemblée Nationale[1] et nos estimations, les revenus et avantages en nature du couple municipal, en tant qu'élus, seraient les suivants :

Lui	
Indemnités de Député	5.178 €/mois
Frais de mandat	5.791 €/mois
Indemnités de Maire	2.700 €/mois
Voiture	800 €/mois
Chauffeur	1.680 €/mois
Essence	250 €/mois
Avion	250 €/mois
Total	16.649 €/mois

Elle	
Conseiller régional	2.606 €/mois
Conseiller municipal	1.638 €/mois
Assistante parlementaire	1790 €/mois
Voiture	700 €/mois
Chauffeur	1.680 €/mois
Essence	250 €/mois
Total	8.664 €/mois

Soit **Un total pour le ménage de 25.000 euros par mois, ou de 300.000 euros par an !**

Tout ça pour que le site Rue89 résume ainsi le bilan du couple municipal :

> « Voitures de fonction à gogo, frais d'avocats injustifiés, conflits d'intérêts autour de l'adjoint à l'urbanisme et délégations de service public illégales :
>
> **les magistrats de la Chambre régionale des comptes dressent un rapport accablant de la gestion de la ville d'Asnières**.
>
> Mais ce rapport, élus et habitants ne le verront pas avant de glisser leur bulletin dans l'urne en mars. Le député-maire UMP, proche de Nicolas Sarkozy, a tout fait pour que l'info ne filtre pas »[2]

Le moins que l'on puisse dire est que le bilan est loin d'être à la hauteur des émoluments !

[1] http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/indemnite.asp.
[2] Publié le 13 décembre 2007.

Voter c'est exister !

Vous en avez assez du « Système Aeschlimann » dénoncé par L'EXPRESS [1] ?
Vous pensez que votre vote ne sert à rien ?
Détrompez-vous !

Aux élections municipales de 2001, le maire sortant n'a été élu qu'avec **28%** des électeurs, car il y a eu 13.665 abstentionnistes, soit **41%** des électeurs.

Aux élections législatives de 2007, Manuel Aeschlimann n'a été élu qu'avec **29%** des électeurs asniérois, car il y a eu 20.509 abstentionnistes, soit **47%** des électeurs.

Les 9 et 16 mars,
le vote citoyen de 3.000
asniérois habituellement abstentionnistes
suffirait à mettre fin au « Système Aeschlimann »

[1] Édition du 28 septembre 2006.